

Demandeur d'asile : modifications prévues pour le cours sur la société finlandaise

Le cours sur la société finlandaise offre aux demandeurs d'asile des informations de base sur la société finlandaise. Ce cours a été organisé dans les centres d'accueil depuis 2016. Les modifications sont prévues pour le cours en mars 2021.

Désormais, vous pourrez vous procurer les supports pour l'auto-apprentissage auprès du centre d'accueil

Le centre d'accueil vous fournira les supports d'auto-apprentissage peu après votre hébergement dans celui-ci. Ils vous proposent des informations sur la société finlandaise avant les cours magistraux. Si vous êtes hébergé ailleurs que dans le centre d'accueil, ces supports pourront vous être envoyés par voie postale ou par courrier électronique.

Vous trouverez les supports d'auto-apprentissage également sur les pages Web de l'Office national de l'immigration à l'adresse : migri.fi/suomalaisen-yhteiskunnan-kurssi.

Le cours comporte six cours magistraux

Les sujets des cours magistraux sont les suivants :

- La législation finlandaise
- La société finlandaise
- L'égalité
- Le travail en Finlande
- La santé sexuelle et la sexualité
- L'équité

Parmi les cours magistraux, seules La législation finlandaise et La société finlandaise seront désormais obligatoires pour tous les demandeurs d'asile de plus de 16 ans qui sont tenus de participer aux activités de travail et d'apprentissage. Le centre d'accueil vous invitera à assister aux cours magistraux. Si vous ne participez pas aux cours magistraux obligatoires, vos indemnités d'accueil pourront être diminuées.

Si vous avez déjà participé auparavant aux sections de cours La législation finlandaise et La société finlandaise, vous n'avez pas besoin de les passer de nouveau.

D'autres cours magistraux seront organisés au sein des centres d'accueil selon les possibilités. La participation aux autres cours magistraux est sur la base du volontariat.

La section du cours La législation finlandaise comporte un cours en ligne qui sera effectué désormais en auto-apprentissage

Le centre d'accueil vous fournira les instructions et les identifiants pour participer au cours en ligne. En cas de besoin, le centre vous prêtera un ordinateur, une tablette ou un téléphone pendant la réalisation du cours.

Les participations au cours seront inscrites sur votre cartographie de connaissances

Toutes les participations au cours sur la société finlandaise (les cours magistraux et le cours en ligne) seront inscrites sur votre cartographie de connaissances. Le centre d'accueil vous imprimera votre cartographie de connaissances lorsque vous quitterez centre. En cas de besoin, vous pouvez également demander au centre d'accueil d'imprimer la cartographie de connaissances à tout autre moment, par exemple pour la recherche d'emploi.